ASSEMBLÉE NATIONALE

22 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N º II-683

présenté par

M. Fabien Roussel, M. Dufrègne, M. Brotherson, M. Bruneel, Mme Buffet, M. Chassaigne, M. Dharréville, Mme Faucillon, M. Jumel, Mme Kéclard-Mondésir, Mme Lebon, M. Lecoq, M. Nilor, M. Peu, M. Serville et M. Wulfranc

ARTICLE 33

ÉTAT B

Mission « Plan de relance »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Écologie	0	0
Compétitivité	0	1
Cohésion	0	0
Extension du RSA aux jeunes de moins de 25 ans (<i>ligne nouvelle</i>)	1	0
TOTAUX	1	1
SOLDE	()

ART. 33 N° II-683

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d'appel pour contourner la contrainte de l'article 40 vise à minorer en AE et en CP l'action 06 « Commande militaire » du programme 363 « Compétitivité » pour abonder un nouveau programme nommé « Extension du RSA aux moins de 25 ans ».

Cet amendement d'appel vise à proposer une mesure de soutien aux plus précaires, qui sont les grands oubliés de ce plan de relance. Ainsi, nous proposons avec cet amendement d'ouvrir le droit au RSA aux jeunes dès 18 ans.

Cette mesure, portée depuis de nombreuses années par le groupe communiste et les organisations de jeunesse coûterait 5 milliards d'euros. Pour autant, elle semble aujourd'hui essentielle, à l'heure où la pauvreté grandie et devrait atteindre 10 millions de personnes d'ici la fin de l'année d'après le secours populaire et que les jeunes sont particulièrement touchés.